

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de Verco R2
Samedi 21 février 2026 à 16:30 heures
Salle polyvalente – Ecole de Vercorin

Le président, Olivier Gétaz, souhaite la bienvenue aux membres présents, constate que l'assemblée est valablement constituée et ouvre la séance avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV de l'AG statutaire du 22 février 2025

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapports du Président et des membres du comité:

Le comité VercoR2 s'est réuni à quatre reprises depuis la dernière assemblée et a soutenu des projets variés en 2025, dont deux éléments marquants :

- Le **Plouf festival**, initialement perçu comme un événement pour les amateurs de parapente, est devenu un festival plus diversifié avec des activités pour tous, y compris des concerts gratuits, des compétitions sportives, des activités pour enfants ou des tournois de pétanque pour les adultes.
- La **Fondation Vallet** a organisé la visite de l'exposition apéro dans les jardins suivi de la raclette au parc à mouton avec la SDV avec une fréquentation d'environ 70 personnes. L'exposition « Marguerite et Edouard Vallet-Gilliard Itinéraires valaisans » a été nommée comme l'une des meilleures expositions à voir durant l'été 2025.

Le comité a également suivi de près l'aménagement ainsi que le planning des réalisations du **Creux du Lavioz**, sachant que tout ne peut se faire à court terme (10 ans vu les investissements importants et les priorités à définir).

Pour 2026, une **rencontre conviviale R2-Ascave** (Association artisanale et culturelle de Vercorin) est prévue en automne dans le cadre de la fête au village avec une brisolée. L'Ascave relance cette traditionnelle fête au village avec le soutien des VercoR2.

En conclusion, le président relève l'excellent état d'esprit et la qualité des échanges entre tous les acteurs touristiques de Vercorin pour le développement de la Destination Vercorin et en particulier la SDV et VTSA pour leur collaboration et les autorités politiques pour leur écoute. Enfin, il remercie le comité dans son ensemble pour le travail effectué tout au long de l'année, et donne la parole aux membres du comité actifs dans d'autres sociétés ou autres organisations:

Pascal Pacozzi assure le lien entre la SDV et les VercoR2 pour les diverses manifestations mises sur pied par la SDV qui fonctionne grâce à une équipe de bénévoles auxquels se sont ajoutés des membres de VercoR2, la dernière fois pour Les Saveurs du Monde. Il rappelle le rôle de la SDV dans la coordination et

le soutien de manifestations que l'on peut consulter sous
(<https://www.vercorin.ch/fr/Z15122/agenda?categories=&location=&dates=%2C>)

Stéphane Favre parle de son rôle au sein du comité de la VTSA pour promouvoir une offre attrayante de la carte d'hôtes ainsi que le développement du Lavioz dans l'intérêt des VercoR2. Il explique que la carte d'hôte permet aux VercoR2 de bénéficier de prestations à tarif réduit tout au long de l'année. Une information sera communiquée en mai sur l'offre de l'été prochain qui sera élargie. L'objectif étant de redistribuer aux assujettis le montant reçu par VTSA.

Claire Joudié-Papon, assure la liaison entre la Fondation Vallet (dont elle est membre du conseil) et les VercoR2 pour la promotion et l'organisation d'expositions au musée Vallet à Vercorin. Elle est également membre de la commission d'animation (composée de membres de VTSA, de la SDV et d'autres acteurs du tourisme) qui établit le budget du soutien aux diverses manifestations culturelles. Cette année la Fondation fêtera le 150^{ème} anniversaire du peintre avec une exposition dont Pascal Ruedin, ancien directeur des Musées cantonaux du Valais, sera le commissaire.

Michka Kovats gestionnaire du site internet, informe l'Assemblée que le site d'origine des VercoR2 a migré sur un autre site, sans changement majeur dans son fonctionnement et sa présentation.

Il représente également les VercoR2 au sein de la commission du district de Sierre, pilotée par la Préfecture, pour la mobilité régionale dont l'objectif à long terme est d'augmenter les transports publics.

Brigitte Pacozzi, sous réserve de son élection au comité par l'Assemblée, en plus du rôle de trésorière, assurera le lien entre l'Ascave et les VercoR2. Elle énumère les diverses activités artisanales et culturelles de la nouvelle Ascave qui a pour but de contribuer au maintien des activités au centre du village par des événements ponctuels, en particulier la Fête de l'automne avec une brisolée géante le 17 octobre 2026 que les R2 soutiendront. Voir le site <https://www.vercorin.ch/fr/Z15058/recherche?keyword=ascave>.

3. Comptes 2025

3.1. Présentation des comptes 2025

Isabelle Luthier, trésorière, présente les comptes présentant un actif de CHF 13'970.22 au 31 décembre 2025. Les recettes proviennent uniquement des cotisations des membres et s'élèvent pour le dernier exercice à CHF 6'300.00. Le total des dépenses s'élève à CHF 5'140.07 avec un bénéfice pour l'exercice de CHF 1'159.93.

3.2. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes, Yves Meylan et Olivier Cornaz, ont procédé au contrôle des comptes pour l'exercice comptable écoulé et confirment l'exactitude et la concordance des comptes. Ils proposent à l'assemblée d'approuver les comptes 2025.

3.3. Discussion sur les comptes 2025

Le président demande à l'assemblée si elle a des questions à poser. Tel n'étant pas le cas, il propose de passer au point suivant de l'ordre du jour.

4. Approbation des comptes et décharge au comité et aux vérificateurs des comptes.

Sur la base du rapport des vérificateurs des comptes, l'assemblée **approuve les comptes 2025 et donne décharge aux membres du comité et ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.**

5. Présentation du Budget 2026

Le budget prévoit des cotisations à hauteur de CHF 6'350.00 avec un total de dépenses de CHF 10'850.00. L'assemblée n'a pas de commentaires particuliers.

6. Comité : démissions/élections

6.1. Démissions

Isabelle Luthier a exprimé le désir de se retirer du comité à la date de la présente assemblée. Par la voix du président, l'ensemble du comité la remercie chaleureusement pour son rôle de trésorière au sein du comité, fonction qu'elle a exercée avec engagement, rigueur et collégialité.

Stéphane Favre a exprimé le désir de ne pas se représenter pour un nouveau mandat de trois ans au sein du comité. Le comité lui a toutefois conféré le mandat de représenter les R2 auprès de la VTSA jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur au sein de la VTSA qui expirera en 2029, pour autant qu'il reste membre des VercoR2.

L'ensemble du comité le remercie pour son engagement et l'immense travail accompli jusqu'à ce jour pour la défense des intérêts des VercoR2.

Un cadeau est remis aux deux membres sortants, sous les applaudissements de l'assemblée.

6.2. Election

Pour remplacer Isabelle Luthier, trésorière, le comité présente à l'assemblée la candidature de Brigitte Pacozzi qui **est élue par acclamation** pour un mandat de 3 ans.

A la suite du départ de Stéphane Favre, un siège reste vacant au sein du comité qui **fait un appel à candidatures.**

7. Présentation du projet de la route de contournement par la Présidente de Commune de Chalais Vercorin, Sylvie Masserey Anselin.

La présidente prend la parole et informe d'emblée l'assemblée qu'il n'y a eu aucune opposition à la mise à l'enquête publique de la nouvelle route de déviation RC43 VercorinAnniviers. Le dossier a été transmis à l'Etat du Valais.

L'Assemblée est invitée à visionner une vidéo qui présente les objectifs du projet :

- Réaménager l'accès au village touristique de Vercorin
- Dynamiser le secteur de la télécabine
- Sécuriser l'arrivée de la piste de ski
- Garantir l'accès au parking de la télécabine
- Mettre en conformité le PAD (plan d'aménagement détaillé) de Fontany - Réaliser une zone de rencontre sur l'ancienne route d'Anniviers - Créer des passages piétonniers et de mobilité douce.

8. Questions et clôture de la partie officielle de l'AG

Le président ouvre maintenant la discussion. A la question de savoir s'il est envisagé de créer des zones à 30km/h à l'heure, la présidente de la Commune répond qu'un tempo de 30km/h devrait s'établir petit à petit dans tout Vercorin. Quant à la question de la réouverture de la route vers Itravers, la présidente de la Commune indique qu'elle n'a pas de date précise. L'assemblée est invitée à consulter le site internet de la commune qui donnera toute indication à ce sujet.

Aucune autre question n'étant posée, le président invite l'assemblée à participer dès 18h00 à la conférence du commandant de la patrouille des Glaciers, le Brigadier Yves Charrière « **enjeux logistiques et organisationnels, perspectives** ».

La séance est levée à 17:50 heures

La Secrétaire, Martine Favarger